

Le Mesnil saint denis



BULLETIN MUNICIPAL N° 44 JUILLET 2008



Dossier

Bientôt la rentrée



Sommaire

- X Le mot du Maire page 3
- X La mairie en direct page 4
- X Travaux page 6
- X Notre budget page 8
- X Urbanisme page 9
- X Développement durable page 10
- X Circulation page 12
- X Dossier
 Bientôt la rentrée page 13
- X Jumelage page 16
- X La vie au Mesnil page 17
- X Sport et santé page 25
- X Etat civil page 26
- X Tribune libre page 27
- X Vos rendez-vous page 28

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis
N°44 juillet 2008

Directeur de la publication : Jean Créno
Directeur de rédaction : Caroline Kaplan
Secrétaire de rédaction : Patrick Blanc
Commission communication : Caroline Kaplan
Aline Breton, Maurice Gutman, Elisabeth Marion,
Michel Terrasson, Fabienne Juliot-Drouet
Conception, composition, photogravure : e.maginière
Impression : Publi Tregor
Photographies : les élus et le comité de jumelage.

Horaires d'ouverture de la mairie

- ◆ **lundi, mardi, mercredi :**
8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15,
- ◆ **jeudi :** 13h à 19h15,
- ◆ **vendredi :** 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45,
- ◆ **samedi :** 9h à 11h45 permanence état-civil,
cartes d'identité, passeports.

Inscriptions au restaurant scolaire du lundi au vendredi
pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Hôtel de Ville - 1 rue Henri Husson
78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex
Tél: 01 30 13 86 50 - Télécopie: 01 30 13 86 71
e-mail: mairie@lemesnilsaintdenis.fr
site: www.lemesnilsaintdenis.com

DATES À RETENIR

Forum des Associations 2008

Parc des Sports Guy Lefébure - Tennis couverts

Samedi 6 septembre de 10h à 17h



Accueil des nouveaux Mesnilois

Le Maire et son équipe municipale
proposent une découverte de la ville à tous les nouveaux habitants.

Samedi 27 septembre à 14h



Départ du parking de la mairie à 14h.

Visite commentée par les membres du Syndicat d'Initiative (Etang des Noës, Bourg, Skit du Saint Esprit, Notre-Dame de la Roche,...).

Retour vers 17h.

Visite du Château et pot d'accueil.

Inscription obligatoire auprès du secrétariat de la mairie
avant le 19 septembre.

Bacheliers 2008



Samedi 27 septembre à 17h30

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent recevoir et féliciter
les lauréats ayant obtenu une mention (un cadeau leur sera remis).
Nous les remercions de bien vouloir se faire connaître auprès
du secrétariat de la mairie **avant le 19 septembre.**

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,



La nouvelle équipe élue travaille avec l'objectif de pouvoir répondre à vos attentes et d'appliquer notre programme dont la mise en œuvre est fonction de nos finances.

L'avenir sera consommateur de beaucoup d'énergie car nous devons avancer :

- ◆ pour satisfaire les besoins de logements sociaux,
- ◆ pour la petite enfance, la crèche, le scolaire, etc.,
- ◆ pour le maintien de notre environnement.

Le présent bulletin fait état de ces différents sujets : la réalisation des travaux, le dossier scolaire et la réforme du temps scolaire (aux conséquences assez lourdes d'ailleurs pour la commune), la programmation des travaux d'été,... des infos vous permettant de prendre connaissance de la vie communale et municipale.

Ces dernières semaines ont été ponctuées de fêtes et manifestations diverses, les écoles d'une part avec, notamment, les 40 ans du groupe scolaire du Bois du Fay, celles des associations sportives et culturelles,... de bons moments auxquels Maire, Adjointes ou Conseillers municipaux ont été présents malgré un calendrier où se croisent beaucoup de rendez-vous. Ces événements sont d'importance, ils sont le reflet d'un dynamisme communal très apprécié !

Un dernier mot, en lisant certaines publications ou écoutant certaines interventions de l'opposition, je souhaiterais un peu moins de démagogie ou de clientélisme et un peu plus de participation constructive, hors des querelles ou de la défiance systématique.

Pour moi, pour nous, seul l'intérêt de la commune nous guidera.

Je vous souhaite de belles vacances et un bon repos.

Bien Cordialement



Jean Créno

Les travaux du Conseil municipal



Depuis le bulletin paru en décembre dernier, le Conseil municipal s'est réuni huit fois.

Les principales questions abordées et délibérations votées sont résumées ci-après.

Le compte rendu complet de chaque séance est consultable en mairie; un résumé est diffusé sur le site internet.

Séance du 22 novembre 2007

- ◆ Présentation des orientations budgétaires des budgets eau et assainissement.
- ◆ Suite aux nouvelles dispositions de l'urbanisme, instauration d'un permis de démolir et d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture.
- ◆ Dénomination de la sente n°28 « Sente de l'église » (entre la rue de la Croix au Beau et la rue Raymond Berrurier) : elle desservira les nouveaux bâtiments de logements sociaux.
- ◆ Subvention exceptionnelle octroyée à l'association "Service Entraide Parents" pour équilibrer et ne pas perturber le fonctionnement de la halte garderie, somme économisée par ailleurs sur un poste rémunéré par la commune.

Séance du 13 décembre 2007

- ◆ Nouveau contrat d'affermage et délégation de service public, suite aux commissions d'appel d'offres, tant pour l'eau que pour l'assainissement, attribué à la société SAUR (la mieux disante).
- ◆ Vote du budget primitif des budgets eau et assainissement : augmentation de la redevance assainissement de 3 %, compte tenu des travaux restant à

réaliser, mais pas d'augmentation de la surtaxe eau potable.

- ◆ Création de quatre emplois pour des reclassements ou des promotions (sans augmentation de l'effectif).
- ◆ Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement.
- ◆ Vote du dossier visant à clore la ZAC (zone d'aménagement concertée) de Champmesnil permettant ainsi aux habitants de ce quartier de bénéficier du même régime général au POS (Plan d'occupation des sols).
- ◆ Lancement de la procédure de classement des voies de Henriville et du Bois du Fay ; un commissaire enquêteur sera prochainement nommé.

Séance du 7 février 2008

- ◆ Présentation des orientations du budget communal.
- ◆ Conditions de dissolution du SMGSISLI (syndicat mixte de gestion du service intercommunal de secours et de lutte contre l'incendie) entérinées.
- ◆ Reprise par le service municipal d'urbanisme de l'instruction des permis de construire qui auparavant étaient étudiés par la DDE (Direction départementale de l'équipement), suite à sa réorganisation.

- ◆ Demande d'une subvention pour la phase 2 de la réfection de la toiture du château.

Séance du 28 février 2008

- ◆ Vote du budget primitif de la commune avec reprise anticipée des résultats 2007 ; vote du taux des différentes taxes.
- ◆ Création d'un poste d'ingénieur subvisionnaire, notre directrice des services techniques et de l'urbanisme ayant passé avec succès cet examen.
- ◆ Création des postes pour les emplois saisonniers de cet été.
- ◆ Subvention demandée pour la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage et autorisation donnée au maire de signer la déclaration préalable pour cette réalisation.
- ◆ Autorisation également donnée au maire pour signer les marchés de travaux pour l'extension du groupe scolaire Champmesnil.

Séance du 21 mars 2008

- ◆ Séance entièrement consacrée à l'installation du nouveau Conseil municipal.
- ◆ Élection du maire et des sept adjoints.

Séance du 2 avril 2008

- ◆ Séance consacrée à l'installation des diverses instances communales : composition des commissions, représentation de la commune dans les divers syndicats et organismes.
- ◆ Délibérations prise pour définir la délégation de pouvoirs au maire et fixer les indemnités des élus.

Séance du 17 avril 2008

- ◆ Vote des décisions modificatives au budget de la commune pour procéder à des ajustements mineurs.
- ◆ Liste arrêtée des propositions de titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs.
- ◆ Désignation d'un délégué pour représenter le conseil au sein de l'ASSAD (association de soutien et services d'aide à domicile).
- ◆ Classement des voies du lotissement de Henriville / Bois du Fay entériné suite à l'enquête publique.
- ◆ Mise en révision simplifiée de la zone NA des Marnières de Rodon (modalités de la concertation) afin de poursuivre le travail sur l'aménagement des zones NA de la commune en vue de réaliser des logements au titre de la mixité sociale.

Séance du 22 mai 2008

- ◆ Signature d'un avenant à la convention de mission de prestation pour l'étude et l'appui méthodologique pour la mise en œuvre de l'urbanisation des zones NA avec le cabinet Erasmé.
- ◆ Création de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.
- ◆ Constitution de la commission d'appel d'offres sur le principe de la proportionnelle au plus fort reste.
- ◆ Demande de subvention adressée au Conseil général pour la restauration de la statue de l'évêque de l'église.
- ◆ Acceptation de la convention de prestations avec la CAF permettant de recevoir une subvention pour la halte garderie.
- ◆ Définition des règles de recevabilité des demandes de dérogations à la carte scolaire. ■

Infos pratiques

Sécurité



Comme depuis quelques années, au moment des vacances d'été, la mairie en collaboration avec la Police nationale, met en œuvre « l'Opération tranquillité vacances ».

Cette action se traduit par des passages de la Police municipale ou nationale qui vérifie l'extérieur des résidences signalées.

Pour bénéficier de ce service, les habitants du Mesnil doivent s'inscrire auprès de la mairie soit par demande écrite adressée à Monsieur le Maire, soit en se présentant à l'accueil de la mairie.

Nota : lors de ses vacances, la Police municipale dépose un avis de passage dans les boîtes à lettres des personnes concernées, tandis que la Police nationale informe la mairie de ses passages.

Adresse internet de la police municipale :
pmunicipalesmesnil@yahoo.fr

Passeport : n'attendez pas la dernière minute !

Avec les vacances estivales, le nombre de demandes de passeport s'accroît considérablement, par conséquent les délais également. Si vous avez prévu de partir à l'étranger de l'Union européenne, contactez vite la mairie pour connaître les conditions et la liste des documents nécessaires à l'obtention du précieux sésame. A noter : les enfants ne peuvent plus figurer sur le passeport des parents, leur propre livret est donc à faire. Les urgences ne concernent que deux cas : une exigence professionnelle ou un voyage humanitaire (un cas familial grave n'est pas toujours reconnu), le tout dûment vérifié. Le passeport est alors valable un an au même prix et il ne peut pas servir pour aller aux Etats-Unis.

Pour tous renseignements, contactez la mairie :

- tél. : 01 30 13 86 50

- permanence « état-civil, carte d'identité, passeport »
le samedi matin de 9h à 11h45.



Depuis ce début d'année, malgré la campagne électorale, de nombreux projets ont été réalisés et les services techniques ont poursuivi leurs missions.



Le terrain en jachère face au château a été fleuri.

Parmi les travaux de printemps les plus importants

- ◆ **Extension du CLG** : mise à disposition d'une nouvelle salle, réaménagement des abords et déplacement du bac à sable (pour un montant de 64 000 €).
- ◆ **Enfouissement des réseaux** sur la première partie de l'**avenue de Sully** (167 000 €) suivi de la réfection des trottoirs et des accès garages (64 000 €).
- ◆ **Construction d'un colombarium** de 20 emplacements au cimetière pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses après incinération (montant de 14 500 €).
- ◆ **Réfection de trottoirs et parkings** (CLG et Centre Bourg) pour un montant de 130 000 €.
- ◆ Démarrage des travaux d'**agrandissement de l'école maternelle Champmesnil** (deux classes de plus) avec doublement des surfaces de cantine (590 000 € dont 50 % subventionnés par le Conseil Général).



Agrandissement de l'école Champmesnil : soucieux de nous inscrire dans une démarche de développement durable, nous avons choisi de construire en ossature bois.



Nouveau colombarium de 20 emplacements au cimetière.



Pendant l'été, les travaux continuent !

Les services techniques profitent de l'absence des écoliers et des congés des Mesnilois en juillet et août pour entretenir et rénover les espaces publics.

École Champmesnil

- ◆ Travaux d'agrandissement pour ouverture à la rentrée de septembre.
- ◆ Réfection complète de la cour de récréation maternelle avec mise en place de nouveaux jeux et plantations.
- ◆ Peinture de quatre classes (27 000 €).
- ◆ Changement des portes d'accès au préau (19 000 €).

École Bois du Fay

- ◆ Peinture de classes.
- ◆ Changement de fenêtres (2^e tranche de travaux) pour un montant de 38 000 €.

Ces écoles profiteront aussi d'un **grand ménage du sol au plafond** ; les tables et chaises de nos petits bambins seront vérifiées et revissées si nécessaire ; les traçages de jeux demandés par les directrices seront réalisés.

Château-mairie

- ◆ Réfection de la toiture (2^e tranche de travaux) pour un montant de 135 000 €.
- ◆ Changement de fenêtres (3^e tranche de travaux pour un montant de 30 000 €).

Sans oublier, durant l'été, les tâches habituelles concernant les espaces verts : fleurissement, tontes, arrosage...

Jean-Michel Michenaud
Adjoint au Maire
chargé des Affaires générales,
du Personnel et des Travaux.



Changement des fenêtres à l'école du Bois du Fay.



Enfouissement des réseaux avenue Sully.



Réfection de la toiture de la mairie.





Le Conseil municipal du 26 juin a approuvé les comptes 2007 de la commune et des sections annexes de l'eau et de l'assainissement.

Voici les principaux chiffres clés des comptes 2007 de la commune.

◆ Les dépenses de gestion des services de 2007 s'élevaient à 6 450 000 €, elles sont supérieures de 6 % à celles de 2006. Dans cette somme, les dépenses de personnels représentent 2 710 000 € : en augmentation de 4,6 %.

A ces dépenses de gestion des services s'ajoutent les intérêts de la dette (260 000 €, inférieurs à ceux de 2006 : 280 000 €) et la dotation aux amortissements (420 000 €).

◆ Les recettes de gestion s'élevaient à 6 830 000 € : en augmentation de 7,1 % par rapport à 2006. Parmi elles, les contributions des Mesnilois (les quatre taxes locales) représentent 3 427 000 €, en augmentation de 6,8 % par rapport à 2006.

◆ Ces recettes, supérieures aux dépenses pour un montant de 313 000 €, permettent d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

◆ Les dépenses d'investissement représentent 1 800 000 € : elles sont inférieures aux dépenses budgétées (2 640 000 € : l'agrandissement de l'école Champmesnil ayant été reporté sur 2008) et inférieures aux dépenses d'investissement des années antérieures.

◆ La commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2007 : l'encours de la dette fin 2007 est de 6 190 000 € contre 6 682 000 € fin 2006.

Jacques Minéry
Adjoint au Maire
chargé des Finances
et des Affaires économiques



Chiffres clés des comptes 2007

Les comptes de fonctionnement de la commune

| Les dépenses en M€ | Les recettes en M€ |
|-------------------------------|--|
| Le personnel : 2,71 | Les 4 taxes : 3,4 (dont ménages 80 %) |
| Les dépenses générales : 2,01 | DGF : 1,14 |
| Subventions, dotations : 1,51 | TEOM : 0,8 |
| Frais financiers : 0,26 | Taxe EDF : 0,1 |
| Autofinancement : 0,31 | Droits mutation : 0,37 |
| | Services payants : 0,48 |
| | Divers : 0,51 |
| TOTAL : 6,8 M€ | TOTAL : 6,8 M€ |

Vers l'investissement

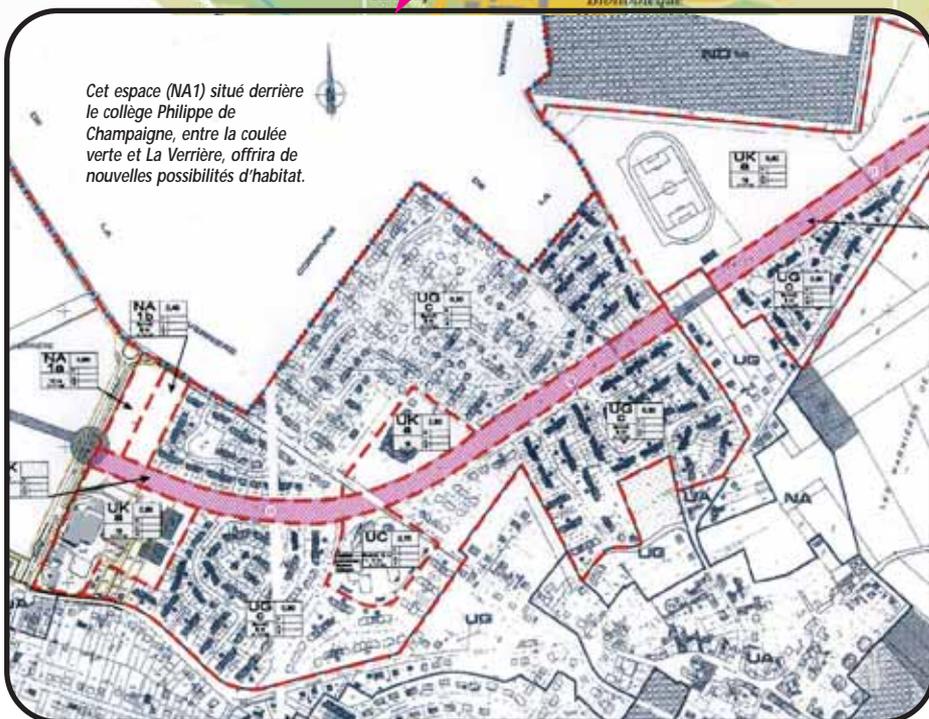
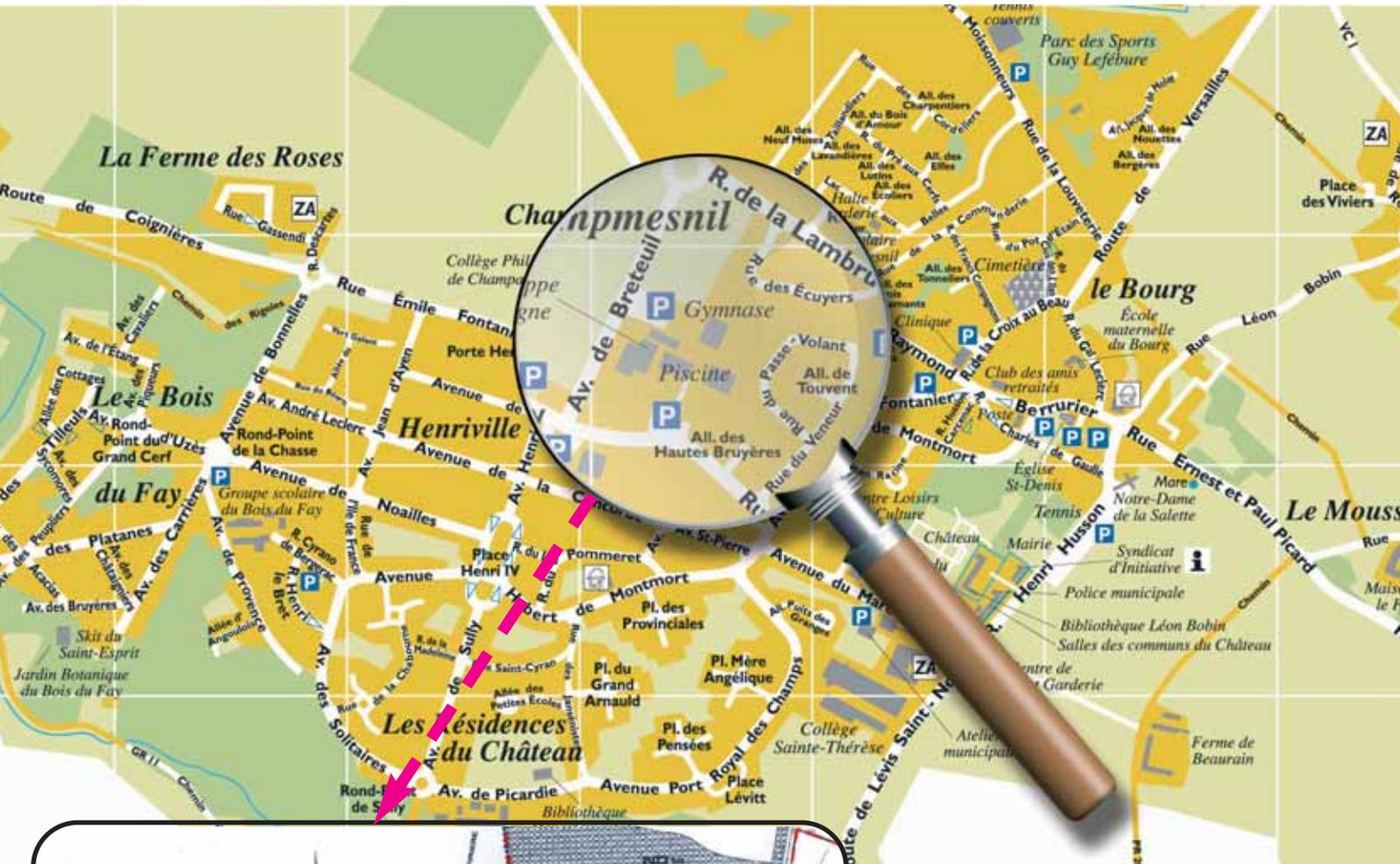
Les comptes d'investissement de la commune

| Les dépenses en M€ | Les recettes en M€ |
|------------------------------------|--------------------------------|
| L'investissement : 1,8 | L'appel à l'emprunt: 0 en 2007 |
| Le remboursement de la dette : 0,5 | Le FCTVA, la TLE : 0,55 |
| | Les subventions : 1,45 |
| | Autofinancement 0,3 |
| TOTAL : 2,3 M€ | TOTAL : 2,3 M€ |

Vient du fonctionnement

ZAC de Champmesnil

Intégration de la zone d'aménagement concerté du Mesnil Saint Denis (dite ZAC de Champmesnil) dans le plan d'occupation des sols (P.O.S.)



Cet espace (NA1) situé derrière le collège Philippe de Champaigne, entre la coulée verte et La Verrière, offrira de nouvelles possibilités d'habitat.

Régie par un Plan d'Aménagement de Zone (P.A.Z.) la règle applicable à la ZAC est devenue inadaptée, il convient donc de l'actualiser avec la volonté de l'harmoniser avec le contexte communal.

L'intégration de la ZAC dans le Plan d'Occupation des Sols s'accompagne de la suppression des règles du PAZ et rend disponible la parcelle désignée NA1 propriété de la commune (espace situé entre l'avenue de Breteuil et le CD13 rue de la Lambruche). Ce nouveau secteur a fait l'objet d'études qui ont permis la rédaction d'un règlement offrant des possibilités d'habitat diversifié dans un cadre paysagé.

Le dossier est, à l'heure actuelle, déposé dans les différents services concernés afin de recueillir leurs observations.

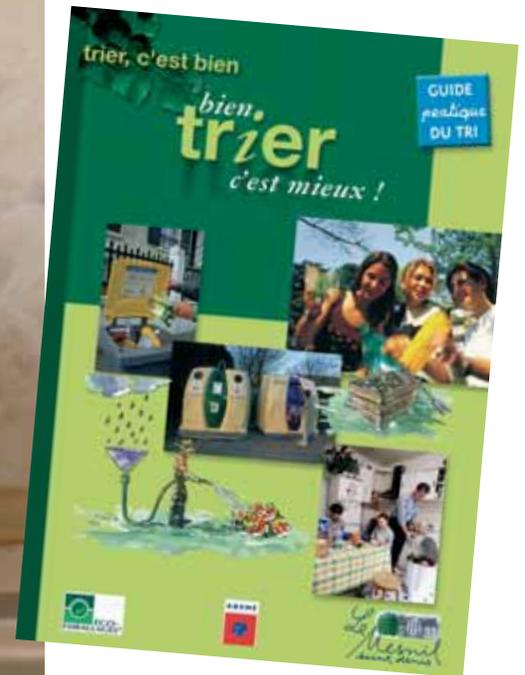
L'enquête publique se déroulera au cours du mois de septembre 2008.

Annick Féménia
Adjoint au Maire chargé
de l'Urbanisme, de l'Environnement
et du Développement durable



Le développement durable

Tous acteurs



En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement définissait le développement durable de la façon suivante :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Les modes de production et de consommation doivent respecter l'environnement humain ou naturel et permettre à tous

les habitants de la Terre de satisfaire leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain.

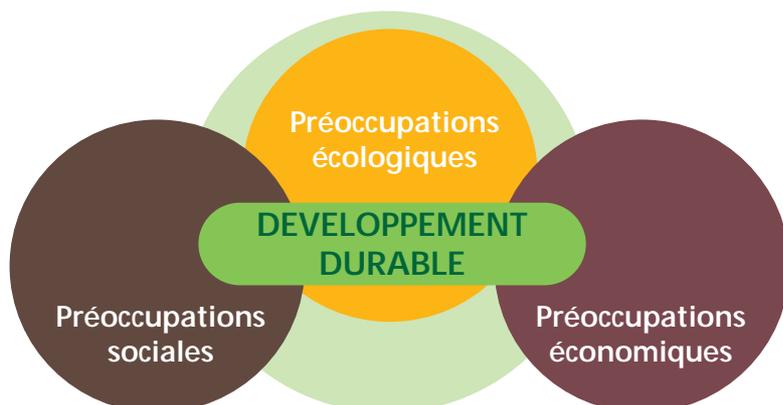
Lorsque l'on parle développement durable, souvent sont mis en avant les problèmes des pays en voie de développement, l'exploitation anarchique des forêts, la désertification, le cruel manque d'eau, le pillage de certaines ressources naturelles et leurs dramatiques conséquences humaines. Ce sont hélas des

réalités qu'il faut prendre en compte pour trouver des solutions, il en va de l'avenir de notre planète. Bien que sensibles à ces drames nous nous sentons impuissants et pensons que les solutions dépendent des Etats et pas des individus. Il faut pourtant réaliser que chacun d'entre nous, à son niveau, est largement impliqué dans le développement durable, alors plutôt que de le subir autant en être acteur.

Acteur modeste, acteur discret mais acteur responsable.

Le développement durable est à la confluence de trois préoccupations majeures de nos sociétés et, à ce titre, il est lié de façon directe ou indirecte à chacune de nos activités.

Nous sommes héritiers d'un incomparable patrimoine composé de ressources naturelles, l'air, l'eau, la nature. Comment préserver, et si possible améliorer ce patrimoine ? Comment, à notre échelle, participer au développement durable ?



Préserver l'eau ça coule de source !

Par ce printemps pluvieux, parler de gestion quantitative de la ressource en eau pourrait prêter à sourire mais le problème est réel et deviendra grave si nous n'adoptons pas de simples réflexes d'économie. Plus difficile est la gestion

qualitative de l'eau, notre consommation de détergents a, sans raison objective, sérieusement augmenté. Les jardins reçoivent des doses d'engrais et de pesticides souvent lourdes. Nous pensons que cela concerne uniquement l'agriculture, mais additionnons la superficie de nos jardins et nous aurons une idée des quantités de produits chimiques déversés. Car le danger est l'écoulement des eaux ainsi polluées vers les ruisseaux. Et que dire du déversement des huiles de vidange, fonds de peinture ou eau de lavage des voitures dans les eaux pluviales.

■ Un village sur Terre : Le Mesnil

Au Mesnil Saint Denis, une ville à la campagne, nous ne ressentons pas vraiment la pollution de l'air. De ce fait nous ne sommes peut être pas toujours assez vigilants face au réglage des chaudières et à la température des logements. Ce point particulier a des conséquences non seulement sur la pollution de l'air mais aussi sur la consommation énergétique. Le chauffage est, de loin, le poste le plus important de la consommation énergé-

tique des logements. (Nous consacrerons un prochain article à l'habitat). On ne peut passer sous silence la pollution automobile. Les Meslinois se déplacent souvent à pied ou à vélo, nous pouvons nous en féliciter et les encourager à continuer, voire à faire encore plus !

■ Montrons l'exemple

La gestion des déchets est un des enjeux du développement durable, le tri sélectif est maintenant passé dans les habitudes. Pour autant, restons vigilants car lorsque la routine s'installe, l'attention peut retomber...

L'éducation et la formation ont une place prépondérante pour permettre aux citoyens et futurs citoyens de devenir des acteurs du développement durable. Il faut en particulier apprendre aux enfants à respecter la nature et à faire les petits gestes simples en leur montrant l'exemple :

- j'éteins la lumière dans les pièces vides ;
- je coupe les veilles des appareils électriques ;
- je trie les déchets ;
- j'économise l'eau...

Et plus particulièrement pour les adultes :

- je limite la température du logement ;



- j'évite le jetable ;
- j'isole mon logement ;
- j'entretiens ma voiture ;
- je conduis en souplesse...

En conclusion, le développement durable nous ramène à des règles de logique et de bon sens, à des règles de gestion en bon père de famille et -c'est indispensable- à la révision d'un certain nombre de nos comportements.

Dans un prochain article, nous aborderons les incidences sur le logement et la construction.

Annick Féménia
Adjoint au Maire
chargé de l'Urbanisme,
de l'Environnement
et du Développement durable



Communiqué - Santé publique

Logements collectifs anciens la présence de plomb à contrôler d'ici le 12 août 2008

La présence de plomb dans les peintures des logements antérieurs à 1948 entraîne un risque de saturnisme infantile, les enfants étant plus sensibles à la toxicité du plomb.

■ Que faire ?

La loi du 9 août 2004 instaure des mesures préventives pour la lutte contre le saturnisme.

Les propriétaires ou copropriétaires d'habitations anciennes (< 1^{er} janvier 1949) doivent faire réaliser à leur charge un Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), et ceci d'ici le 12 août 2008 pour les immeubles collectifs.

■ A qui s'adresser ?

- Aux contrôleurs techniques agréés par l'État dont la liste est tenue à disposition à la DDEA (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture),
- ou à des techniciens de la construction compétents pour ce type de mission.

Si ce constat révèle la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils définis par l'arrêté :

- l'auteur du CREP transmet le constat à la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) ;
- le propriétaire ou les copropriétaires ou le syndic de copropriété doivent procéder aux travaux appropriés en garantissant la sécurité des occupants durant leur réalisation.

■ Les aides financières

Une subvention peut être attribuée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sous certaines conditions. Le montant s'élève à 70% d'un plafond de 8000 euros de travaux par logement.

Adresses utiles :

ANAH : 35 rue de Noailles - 78011 Versailles Cedex. Tél. : 01 30 84 30 80 ou www.anah.fr

DDEA : Service habitat et rénovation urbaine, parc privé et résorption de l'habitat indigne : même adresse que ci-dessus. Tél. : 01 30 84 30 34

DDASS : service Santé, Environnement, 143 bd de la Reine BP 724 - 78007 Versailles. Tél. : 01 30 97 73 00. dd78-sante-environnement@sante.gouv.fr

Prenez le bus !

Il paraît utile de rappeler que la liaison Le Mesnil Saint Denis ↔ gare de La Verrière est assurée, en ce qui concerne les transports en commun, par plusieurs lignes de bus :

■ SQYBUS

● Ligne 402 – Montigny-le-Bretonneux (St-Quentin gare) ↔ Le Mesnil St Denis Centre (sauf samedis, dimanches et jours fériés).

● Ligne 415 – Bois d'Arcy Erich Von Stroheim ↔ Le Mesnil St Denis Groupe scolaire Champmesnil.

Cette ligne est prolongée les samedis, dimanches et jours fériés sur l'itinéraire du 402.

Les **nouveaux guides horaires** valables pour l'été 2008 sont disponibles au Point Information à la Gare de St-Quentin-en-Yvelines depuis la dernière semaine de juin ainsi qu'à la Mairie. Ces nouveaux horaires sont applicables du **lundi 7 juillet au dimanche 31 août 2008**.

Renseignements et informations :
www.sqybus.fr (N° vert) 0800 200 476

Points de vente au Mesnil :

- Librairie presse La Bouquinerie - 92 avenue Habert de Montmort - 01 34 61 97 48
- Le Panache Blanc - 2 porte Henri IV - 01 34 61 86 77



■ Cars PERRIER

● Ligne 36-05 « La Navette » – Le Mesnil Saint Denis ↔ La Verrière (gare SNCF) (sauf samedis, dimanches et jours fériés). 10 allers et retours le matin et le soir par le Rond Point de la Chasse, le Rond point de Sully et la Place du Mesnil (à certains horaires, la ligne est prolongée jusqu'au collège Sainte-Thérèse).

Renseignements et informations :
Les cars Perrier - 01 30 13 96 80

A noter : ce service fait l'objet d'une convention entre la commune du Mesnil Saint Denis et les cars Perrier avec **garantie de recettes au transporteur. Par conséquent, **la commune supporte le coût de cette ligne si la fréquentation est insuffisante**.**

■ SAVAC

● Ligne 39-017 – St Rémy les Chevreuse (gare RER) ↔ La Verrière (gare SNCF) (sauf samedis, dimanches et jours fériés). 15 allers et retours quotidiens.

Renseignements et informations :
www.reseau-savac.fr 01 30 52 45 00

Dans la mesure du possible, évitez les problèmes de stationnement de la gare de La Verrière en utilisant les transports en commun. Par ailleurs et dans le cadre des engagements pris, nous vous rappelons notre souci d'étudier et de mettre en œuvre une desserte des hameaux.

Daniel Doux
Adjoint au Maire chargé du Transport,
de la Sécurité et de la Voirie



Du fil à l'asphalte

Poursuivant la politique d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage public engagée depuis déjà plusieurs années, la commune vient de procéder à l'effacement de ces réseaux sur l'extrémité sud de la place Henri IV et la partie de l'avenue de Sully s'étendant jusqu'à la rue Saint-Cyran. Ces travaux ont été effectués entre le 4 mars et le 25 avril 2008 par les entreprises ETDE et SEIP pour un montant de 152 263 € TTC (la maîtrise d'œuvre étant assurée par le cabinet CECOS). Ils ont été réceptionnés, sans réserves, le 30 avril 2008.

Il est à signaler que grâce aux subventions versées par le Conseil Général, EDF et France Télécom, la part restant à la charge de la commune ne s'élève qu'à 70 530 € TTC.

Comme habituellement, une opération de rénovation des trottoirs sur la partie de voie concernée a été lancée aussitôt. Cette rénovation a pour objet la réfection des cheminements piétonniers en enrobés et celle des entrées carrossables en béton désactivé, les espaces verts sur trottoir étant maintenus.

Il est prévu de réaliser, en 2009, la dernière partie d'enfouissement des réseaux jusqu'au rond point de Sully avec, à la suite, la deuxième phase de la rénovation des trottoirs.

Daniel Doux





Changement d'horaires à la rentrée

Le samedi, c'est fini

La réforme Darcos change l'organisation du temps scolaire. Désormais, la durée de la semaine est fixée à 24 h d'enseignement pour tous les élèves. **Il n'y a plus de classe le samedi matin.** Ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier de 2 h d'aide personnalisée par semaine. Dans le département des Yvelines, ces heures de soutien doivent obligatoirement être organisées du lundi au vendredi.

Après consultation des directeurs et directrices des écoles maternelles et élémentaires de la commune, des présidents des fédérations de parents d'élèves, des conseils d'école de tous les établissements scolaires maternelles et élémentaires, de la commission « Enfance-Education » du Conseil municipal et de l'inspecteur de la circonscription, **vu leurs avis favorables, les horaires d'école à partir de la rentrée sont :**

8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30.

Soit un allongement d'une demi-heure du temps de repas, permettant une meilleure organisation des deux services de cantine et la possibilité pour les enseignants de placer une demi-heure de soutien par jour sur les quatre jours de la semaine scolaire.

L'organisation du service de restauration scolaire relevant de la compétence de la commune, la surveillance des repas sera assurée par du personnel communal.

La surveillance de cour et l'organisation d'ateliers (lecture, écoute musicale, dessin, etc.) permettant de mieux occuper les enfants déjeunant à la cantine pendant ce temps allongé seront confiées au Centre de Loisirs et Garderies. Cette nouvelle organisation permet une cohérence éducative, les enfants retrouvant à ce moment les animateurs qui encadrent les garderies du matin et du soir.

Une réunion présentant ces modifications s'est déroulée le lundi 30 juin au CLC.

Agrandissement de la maternelle Champmesnil

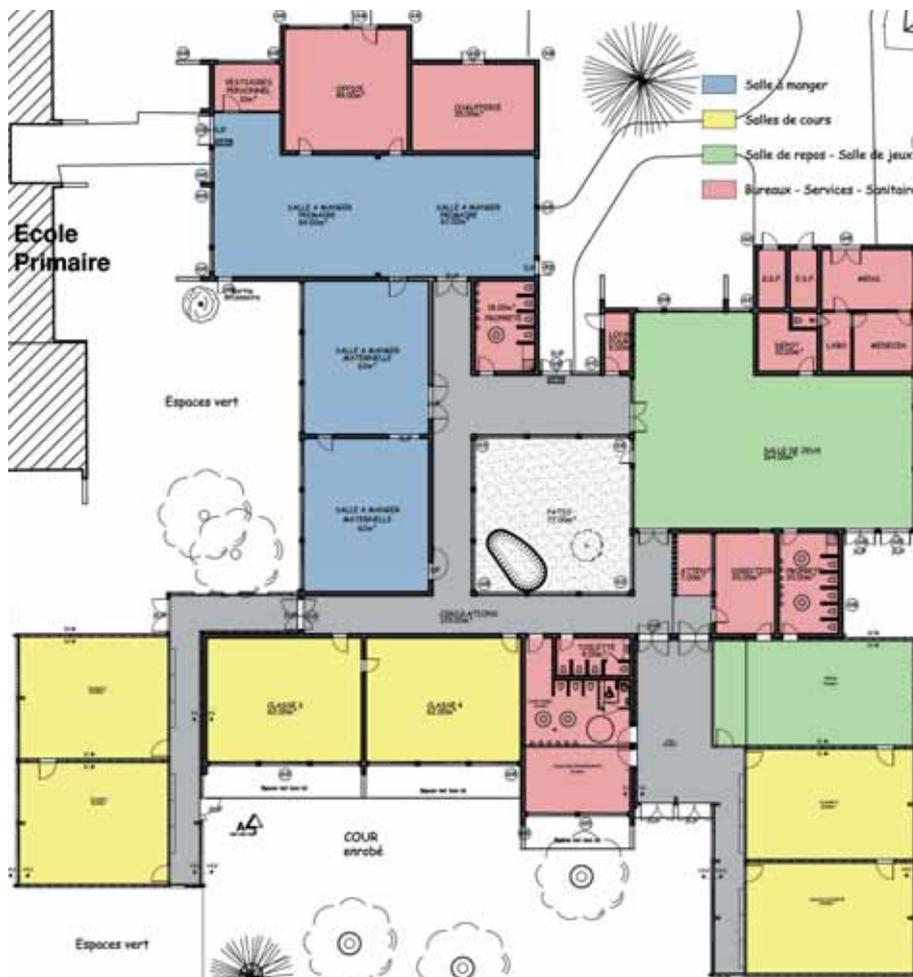
Ouverture d'une quatrième classe

Les effectifs en hausse et l'arrivée prévisible de nouvelles familles dans les logements sociaux du Centre Bourg permettent l'ouverture d'une nouvelle classe. Ainsi à la rentrée de septembre, la maternelle Champmesnil comptera quatre classes.

La maternelle du Bourg reste à deux classes, par contre celle du **Bois du Fay revient à quatre classes**, les effectifs prévus ne permettant pas le maintien de la 5^e classe.

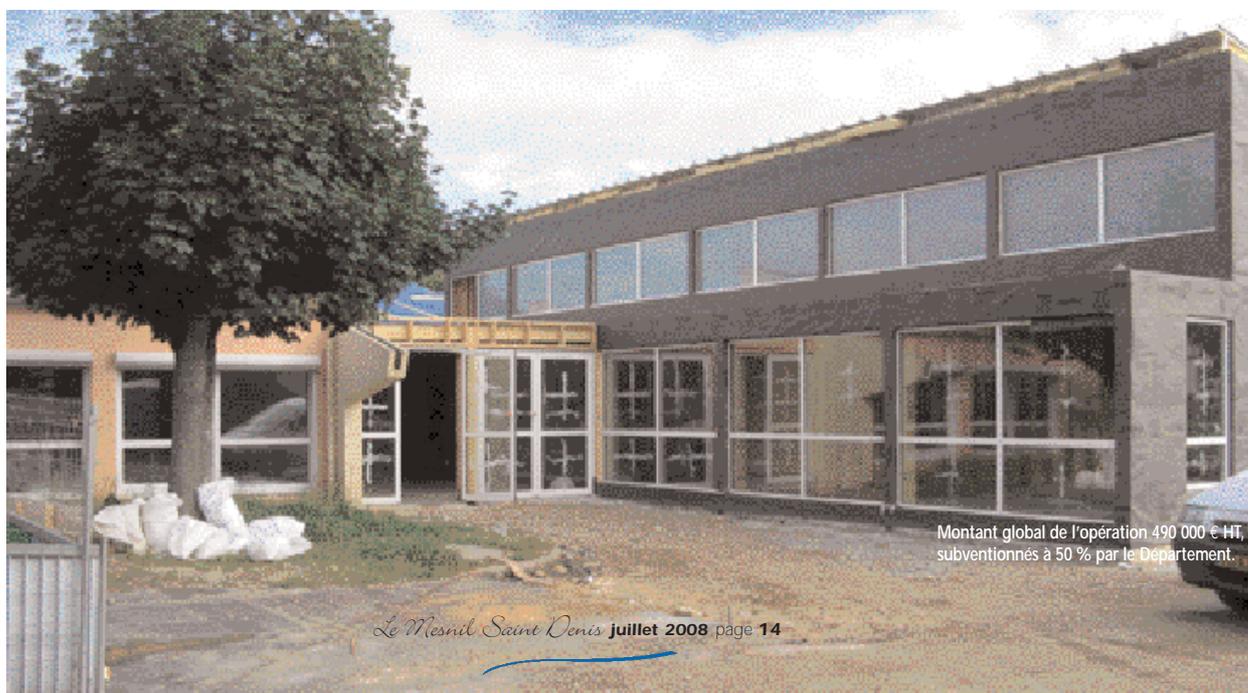
En élémentaire, une dixième classe ouvre à Bois du Fay ; il ne manque que dix élèves à Champmesnil pour ouvrir également une classe supplémentaire.

Tout ceci confirme ce que nous écrivions dans l'article paru dans le bulletin n° 43 de décembre 2007 (page 18), à savoir les fluctuations imprévisibles sur le territoire communal jouant sur quelques élèves (de 10 à 15 environ), impliquent la nécessité d'avoir des locaux nous permettant de faire face à des ouvertures potentielles de classes.



C'est la raison pour laquelle les locaux de la maternelle Champmesnil ont été dimensionnés afin de pouvoir accueillir six classes si nécessaire.

Les quatre classes seront installées dans les nouveaux locaux pour la rentrée de septembre.



Montant global de l'opération 490 000 € HT, subventionnés à 50 % par le Département.



La Caisse des écoles

Pour financer des actions pédagogiques

L'objectif de la Caisse des écoles ?

Aider financièrement les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Pour cela, un seul secret : se mettre activement à la collecte de fonds qui seront ensuite redistribués et aideront au financement des actions pédagogiques proposées par les enseignants.

Depuis de nombreuses années, le Comité de la Caisse des écoles (présidé par le Maire et constitué de représentants du Conseil municipal et de parents élus lors de l'assemblée générale qui se tient chaque fin d'année civile) déploie toute son énergie pour :

- ◆ inciter les parents d'élèves à verser une cotisation (même modique),

- ◆ créer les synergies qui permettent de collecter des dons. **Merci aux professionnels et aux entreprises de la commune pour leur aide** (sollicités chaque année par le Maire, leurs dons sont indispensables).

Une mention particulière pour le Centre Commercial Champmesnil qui organise chaque année une manifestation au bénéfice de la Caisse des écoles.

Enfin, toute notre reconnaissance à l'Atelier des Mamans qui fabrique des objets de décoration dont les ventes sont destinées à la Caisse des écoles.

Si vous voulez nous aider, toute participation est la bienvenue.

Contact : au secrétariat de la mairie.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire

chargé de l'Enfance et de l'Éducation



Le Centre Commercial Champmesnil organise chaque année la Fête des Enfants au mois de novembre. Il a remis la somme de 750 € à la Caisse des écoles fin 2007.



L'Atelier des Mamans organise deux ventes par an, l'une lors du "Week-end Artisanal" au CLC en décembre, l'autre en mai avant la Fête des Mères. Plus de 2000 € sont ainsi versés à la Caisse des écoles.

Le "Ramasse-Loustics"

Parents et élus main dans la main pour « faire marcher » le système

Un ramassage scolaire à pied, quelle bonne idée !

Plus de trente familles participent déjà au système qui consiste à effectuer un ramassage sur un itinéraire donné, suivant des horaires indiqués à l'avance, « l'autobus » d'enfants étant mené par des « conducteurs » bénévoles.

Lignes existantes :

- 2 vers le groupe scolaire Bois du Fay,
- 1 vers le groupe scolaire Champmesnil.

Afin d'inciter à la création de nouvelles lignes, la commune, en collaboration avec les parents animateurs, va éditer un guide, faire effectuer les marquages nécessaires à la sécurisation des circuits et étudier une signalétique.

Le Ramasse Loustics sera présent au Forum des associations sur le stand de la mairie.

Pour tous contacts et renseignements :

<http://leramasseloustics.free.fr>

Un très grand merci à Anne Roux, Marianne Edvire, Joanne Schwander et Cédric Houlette pour leur collaboration dans ce dossier.

Evelyne Aubert et Daniel Doux
Adjoints au Maire



Des enfants visiblement ravis de se rendre à pied à l'école, en compagnie de leurs camarades... Et c'est bon pour la planète : on économise de l'énergie, on évite les émissions de CO₂ et les problèmes de stationnement à proximité des écoles...





LE MESNIL SAINT DENIS - HANKENSBUTTEL



Bientôt **40 ans** d'amitié et d'échanges



Lors de l'inauguration du Foyer Le Mesnil-Saint-Denis à Hankensbüttel.

Cette petite ville allemande est située en Basse Saxe dans une région agricole de landes et de forêts où l'on cultive la pomme de terre et l'asperge principalement ; elle compte 7200 habitants avec les communes associées, une belle église du XII^e siècle et un cloître cistercien de 1345.

De plus, le *Centre Européen de la loutre* attire chaque année de nombreux visiteurs. Aujourd'hui, de nombreux Mesnilois et "Hankensbüttellers"

entretiennent de fréquents contacts familiaux et scolaires.

Une démarche associative

Une association loi 1901, le **Comité de Jumelage**, travaille aux échanges entre

les deux communes ; elle est composée de quatre membres élus désignés par le Conseil municipal et des délégués des plus importantes associations sportives du Mesnil Saint Denis, des écoles élémentaires, des collèges et de Mesnilois.

En avril 2008, une délégation de 37 personnes du Mesnil Saint Denis réunissant le Maire, des élus, des choristes et des membres du Comité de Jumelage a été reçue par la commune d'Hankensbüttel. Lors de ce séjour, le foyer du "Gymnasium" (lycée) a été baptisé "Foyer le Mesnil Saint Denis".



Les pensionnaires du Centre européen de la loutre nous ont séduits !

Maintenir et développer des liens permanents entre des communes, favoriser et pérenniser des échanges culturels, sportifs et familiaux, développer une meilleure compréhension, une amitié et une fraternité entre les peuples, partir à la découverte d'un autre mode de vie, d'une autre culture, voilà toute la richesse que nous apporte notre jumelage.

Il était une fois...

Tout a commencé en... 1969, par un appariement scolaire entre le collège Philippe de Champagne et le lycée d'Hankensbüttel. Deux professeurs en ont été les artisans.

En octobre 1984, sous le mandat du maire Guy Lefébure, la municipalité du Mesnil Saint Denis décidait de se rattacher à cet appariement et de se jumeler avec la ville allemande d'Hankensbüttel.



L'église d'Hankensbüttel est attestée dès le XI^e siècle.

Création du square Hankensbüttel

Du 10 au 12 octobre prochain, nous aurons l'honneur de recevoir nos amis allemands. A cette occasion, le Conseil municipal baptisera le square situé derrière la poste du nom de « Square Hankensbüttel » et le foyer du CLC du nom d'un compositeur allemand réputé originaire de Celle (Basse Saxe) et habitant Hankensbüttel : Otto Kaufmann. Bien évidemment, nous comptons sur votre participation pour les accueillir !

Lors des journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre prochains, un diaporama de photos des différents échanges sera présenté dans une des salles de la mairie.

Le comité de jumelage

Astryd Cottet (Eurydice) et les Choeurs du Mesnil St Denis



Accords majeurs entre Les Chœurs du Mesnil St Denis et la Kreiskantorei Hankensbüttel

De même que les échanges officiels, scolaires et privés, la musique contribue largement à l'amitié entre nos deux communes. Ainsi, grâce à l'impulsion dynamique de leur présidente Heide Rémond, Les Chœurs du Mesnil Saint Denis ont participé activement aux temps forts des différentes manifestations de ces journées.

Lors de la cérémonie célébrant le baptême du Foyer du Gymnasium d'Hankensbüttel, auquel a été donné le nom de « Foyer Le Mesnil Saint Denis », Les Chœurs du Mesnil Saint Denis, sous la direction de leur chef Benjamin Fau, ont interprété en allemand, l'hymne européen auquel nos amis choristes allemands ont donné écho en le chantant en français.

Le soir, les voix des choristes français et allemands se sont unies pour un concert donné dans le Temple Saint Pancrace. Ce concert composé d'œuvres de Mozart, Gevaert, Gluck, Fauré... a attiré un public nombreux et enthousiaste. Enfin, un dîner amical, offert par la Kreiskantorei d'Hankensbüttel, a marqué la fin de ce séjour. Plusieurs intermèdes musicaux ont ponctué cette soirée : de jeunes violonistes, les chorales, la soliste Astryd Cottet accompagnée à la guitare par Benjamin Fau, ont interprété des œuvres classiques et de variétés pour le plus grand plaisir des convives.

Cette participation et ce partage musical avec nos amis Allemands, mettant en valeur notre patrimoine culturel commun, démontrent une fois encore le rôle que la musique peut jouer dans l'amitié et la paix entre les peuples.

Un opéra au Mesnil : une première !

Le dimanche 1^{er} juin, Les Chœurs du Mesnil Saint Denis dirigés par Benjamin Fau, ont présenté au CLC « **Orphée & Eurydice** », de Gluck. Le public a chaleureusement applaudi cette œuvre interprétée dans la version dite "parisienne", simplement accompagnée d'un piano, et servie par de remarquables solistes. Une mise en scène sobre et explicite de cette légende de toujours ont fait de ce concert un moment d'exception.

Plus de détails sur <http://www.choeurs-mesnil.fr>



Jean-Gabriel Saint Martin (Orphée), Amélie Kuhn (L'Amour) et Astryd Cottet (Eurydice) : solistes très talentueux.

Un semestre en images

100 ans

Le 09 janvier, Monsieur Paul Collignon célébrait son 100^e anniversaire entouré de sa famille, ses amis et voisins au château de la mairie. La semaine suivante, le 12 janvier, il animait le repas offert par la commune aux habitants de plus de 65 ans, en chantant d'une voix fort allègre et ouvrait le bal avec Madame Romain, Présidente du Club des Amis Retraités, club dont il est le doyen assidu. Plus de 360 mesnilois ont répondu à l'invitation de la Municipalité.



10 ans



40 ans

Le groupe scolaire du Bois du Fay a fêté ses 40 ans le samedi 28 juin.

Maternelles, élémentaires, équipes pédagogiques nous ont offert un spectacle de très grande qualité, varié, coloré et drôle. Un apéritif a permis à chacun d'échanger et le déjeuner champêtre a été un réel succès. Chapeau bas !



© Eric Shattlein - Jazz à toute heure

Voix, claquettes, "loop-machine", le 5 avril, le groove jazzy de la créative Lucy Dixon a conquis le cœur du public réuni au CLC dans une salle pleine à craquer (pour Lucy !)

Le festival Jazz à toute heure, qui fêtait ▲ sa dixième édition en 2008, développe un projet culturel d'envergure régionale tourné vers tous les publics et réunissant aujourd'hui 7 communes du PNR.

Les élèves des écoles primaires de ces ▼ communes, dont celles du Mesnil, ont ainsi pu assister à un concert de jazz manouche donné à la salle Jean Racine de Saint-Rémy pour leur permettre de découvrir cette musique à travers des titres comme *Minor Swing*, *Nuages*, *Douce ambiance* de Django Reinhardt, *Night and day* de Cole Porter, *Syracuse* de Salvador ou *Ménilmontant* de Trenet.





Exposition « Photos d'hier » par les résidents de Fort Manoir

Un grand moment d'émotion à l'évocation des souvenirs du temps passé racontés par les pensionnaires de Fort manoir, datant pour la plus ancienne d'il y a 102 ans. Un livre intitulé « Voyage dans les souvenirs en France » a également été présenté. Beaucoup de belles photos et de beaux moments.

8 mai, ne pas oublier

Commémoration du 63^e anniversaire du 08 mai 1945. Seuls quelques enfants ont participé à cette cérémonie du souvenir.



18 juin 1940

La Commémoration du 68^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 a eu lieu à la Malmédonne à La Verrière, mercredi 18 juin, à 19 heures, en présence de Monsieur Henri Pailleux, Maire de Coignières, Monsieur Jean Créno, Maire du Mesnil St Denis et du Colonel Reeb.



Fête des voisins

Cette année trois quartiers (Sully, Concorde, D'ayen) ont organisé la fête des voisins malgré l'orage et les averses. Une occasion agréable de rencontrer ou de découvrir ses voisins, de lier de nouvelles amitiés et d'éveiller la solidarité. Un moment de pure convivialité. Bravo et à l'année prochaine!



La chine au Mesnil

Brocante vide-greniers du 18 mai 2008 organisée par le Comité de jumelage et le comité des fêtes sur la pelouse de la place de l'église



La kermesse enchantée

Kermesse paroissiale des 3 clochers organisée le dimanche 15 juin par Christian de Varreux, curé de la Paroisse et monsieur Abramowitz, responsable de la kermesse.



On the road again

La 2^e édition de la journée de l'automobile et du modélisme au Mesnil organisée par le comité des fêtes, dimanche 1^{er} juin 2008, a été un vrai succès avec près de 50 exposants. Paul et Nicole Le Tacon, membres du club Essonne Auto-Rétro de Brétigny et propriétaires d'une Ford A Roaster de 1931 sont les heureux gagnants du premier prix.

Vernis (vidi) Vici

Vernissage du photoclub Vicinois au CLC le 7 juin.



Les patchworks de la vallée

Pour la seconde année la bibliothèque Léon Bobin a accueilli avec plaisir «Les patchworks de la vallée». (du 16 au 30 juin 2008).

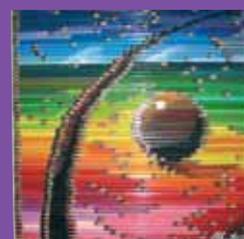
Véronique a exposé les réalisations de ses élèves et de toutes les amoureuses du patchwork. Livres et patchworks, un mariage réussi.

À l'année prochaine !



Les Mesnilois ont du talent!

Notre commune abrite aussi des artistes peintres. Le CLC leur a consacré une exposition pendant une semaine en février afin que nous puissions admirer les peintures de Mesnilois souvent méconnus..., des œuvres très variées souvent étonnantes.





CLG Show

Spectacle de fin d'année du CLG réalisé par les maternelles et les primaires accueillis par le Centre les mercredis et pendant les vacances scolaires.



CLG expo

Exposition des travaux réalisés par les maternelles et les primaires accueillis par le Centre les mercredis et pendant les vacances scolaires, dans le cadre du projet pédagogique «Les grands Hommes de l'Histoire».

La java des lutins

Tango des dragons, valse des elfes, java des lutins malins, monstres, fantômes, sorcières... ont entraîné les spectateurs du Gala de danse Enfants dans un "festival du film fantastique" au cœur d'une forêt enchantée. Bravo à la centaine d'élèves des cours de danse, aux professeurs Mélina Auriel, Brigitte Bonaly, Carole Bourasseau, Cathy Berthelot, Marina Felix et Steeve Roussas ainsi qu'à toute l'équipe du CLC, avec une mention particulière pour les couturières (les costumes étaient superbes!).



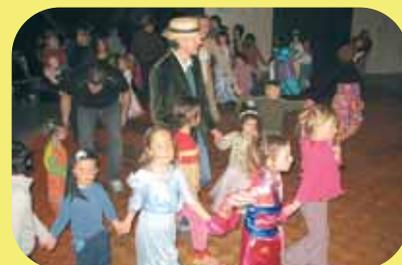
▲ Gala de danse adultes: une chorégraphie étonnante avec de superbes costumes. Bravo.





Le bal des p'tits

Le 17 février 2008, le CLC a eu la très belle idée d'inviter les petits à un bal costumé. La P'tite guinguette a permis aux parents et enfants de s'initier au boogy, au twist, à la ronde, etc.



Carnaval et scarabande

C'est sous un soleil voilé et timide que s'est déroulé cette année le grand défilé du carnaval du samedi 29 mars, organisé par le Comité des fêtes. De nombreux parents escortaient leurs enfants savamment déguisés pour accompagner le bonhomme d'hiver vers son bûcher au rythme et aux couleurs de la troupe Scarabande.

Gala de gym

Une génération montante pour cette section de l'ASMD avec des démonstrations (le 28 juin) au sol, aux barres et à la poutre par des jeunes gymnastes prometteuses. Et pour tous, un spectacle plein d'humour, de paillettes et de bonne humeur, dans un gymnase plein à craquer. Bravo à la famille Peyre et à Annie Deschamps leur fidèle alliée.



Les expositions d'ateliers

Exposition au CLC des réalisations des différents ateliers : poteries, peintures, fontaines, etc.



Chapeau la démo!

Vendredi 27 juin les élèves de Champmesnil apprennent à danser le country avec tout le personnel de l'école.



L'air de rien

« Chansons piquantes parisiennes et d'ailleurs »
pour le concert de L'air de rien au CLC le 27 juin.



Un atelier "Équilibre" en octobre



Vous constatez de temps à autres, une perte de votre équilibre ?
Vous avez peur de tomber ?
Pour vous aider à faire face à cette inquiétude,
la section Gymnastique Volontaire de l'ASMD
vous propose « L'Atelier Equilibre ».

Mis en place avec l'aide de la Caisse Primaire d'Assurances Maladie, de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire et du corps médical, **il permet à toute personne de plus de 55 ans de se réapproprier la maîtrise de la fonction équilibre** au cours d'un **programme de 10 séances d'une heure**, durant lesquelles sont traités :

- ◆ la proprioception (réactivation des « capteurs » de la plante des pieds),
- ◆ la vision (solllicitation du nerf optique et de la vision périphérique),

- ◆ le système vestibulaire ("perturbation" de l'oreille interne par des changements de position, des déplacements variés...),
- ◆ le renforcement musculaire, notamment des cuisses,
- ◆ le passage au sol (se familiariser avec le sol et savoir se relever afin de dédramatiser la chute au cas où elle se produirait).

Des tests en début et fin de programme permettent de constater les progrès réalisés. Une séance consacrée à la nutri-

tion vient compléter votre information. Tout ceci pour votre bien-être !

Les séances vous seront présentées lors du Forum des Associations, samedi 6 septembre sur le stand de la section Gymnastique Volontaire.

Elles s'adresseront à 14 personnes maximum et se dérouleront courant octobre 2008.

Pour tous renseignements, appelez le 06 07 71 65 54.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé
de la Jeunesse et des Sports



Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil. Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie.

Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies.

Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site www.cg78.fr/archives.

Naissances

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| ◆ Leprince Chloé | 1 ^{er} novembre 2007 |
| ◆ Egert Cassandra | 6 novembre 2007 |
| ◆ Sarniguet Manon | 8 novembre 2007 |
| ◆ Le Naour Ronan | 9 novembre 2007 |
| ◆ Le Naour Janelle | 9 novembre 2007 |
| ◆ Guinet Naël | 26 novembre 2007 |
| ◆ Mahamat Adrien | 26 novembre 2007 |
| ◆ Bonnot Aline | 5 décembre 2007 |
| ◆ Blivet Matteo | 11 décembre 2007 |
| ◆ Gillard Louise | 31 décembre 2007 |
| ◆ Ramborough / Boghossian Téa | 12 janvier 2008 |
| ◆ Palomares Antoine | 16 janvier 2008 |
| ◆ Amorim Capucine | 18 janvier 2008 |
| ◆ Parisot Nicolas | 22 janvier 2008 |
| ◆ Leleu Killian | 5 février 2008 |
| ◆ Harti Ylies | 11 février 2008 |
| ◆ Coindet Oscar | 14 février 2008 |
| ◆ Mangion Mewen | 19 février 2008 |
| ◆ Mauban Sacha | 22 février 2008 |
| ◆ Akharouid Eymira | 27 février 2008 |
| ◆ Bourgoin Honorine | 5 mars 2008 |
| ◆ Vieira Jordan | 15 mars 2008 |
| ◆ Jorda Paul | 16 mars 2008 |
| ◆ Bonot Noah | 3 avril 2008 |
| ◆ Bourgain Louis | 16 avril 2008 |
| ◆ Loisel Maxime | 17 avril 2008 |
| ◆ Launay Louise | 22 avril 2008 |
| ◆ Allory Clément | 26 avril 2008 |
| ◆ Mandungu Ambua Matata Noah | 27 avril 2008 |
| ◆ Roche Jules | 28 avril 2008 |
| ◆ Pellissier Baptiste | 3 mai 2008 |
| ◆ Ousset Emeline | 6 mai 2008 |
| ◆ Wismer Eloise | 13 mai 2008 |
| ◆ Le Pauloué Victoria | 15 mai 2008 |
| ◆ Lacherade Nino | 24 mai 2008 |

Décès

| | |
|---|------------------|
| ◆ Roux Bernard | 10 novembre 2007 |
| ◆ Bridoux veuve Chanoine Magdeleine | 12 novembre 2007 |
| ◆ Becart épouse Liège Cathy | 26 novembre 2007 |
| ◆ Muller veuve Devys Renée | 28 novembre 2007 |
| ◆ Chambon Raymond | 30 novembre 2007 |
| ◆ Lefebvre veuve Nivet Henriette | 4 décembre 2007 |
| ◆ Beaudenon Henri | 4 décembre 2007 |
| ◆ Chevreux veuve Lavandière Mauricette | 5 décembre 2007 |
| ◆ Mons épouse Turi Françoise | 5 décembre 2007 |
| ◆ Moulin épouse Ratouis Mireille | 9 décembre 2007 |
| ◆ Humbert-Brun veuve Budin Lucie | 19 décembre 2007 |
| ◆ Keller épouse Beiner Gabrielle | 19 décembre 2007 |
| ◆ Boistard Jean | 28 décembre 2007 |
| ◆ Geais veuve Moinet Madeleine | 3 janvier 2008 |
| ◆ Vialette veuve Collenot Anne | 8 janvier 2008 |
| ◆ Paganelli veuve Gandolfi Maria | 9 janvier 2008 |
| ◆ Coadic veuve Mahe Marie | 14 janvier 2008 |
| ◆ Philippe veuve Minarik Juliette | 20 janvier 2008 |
| ◆ Godest Jean | 25 janvier 2008 |
| ◆ Damjanovic Michel | 31 janvier 2008 |
| ◆ Wucher Marie | 2 février 2008 |
| ◆ Lachot veuve Gooris Louise | 3 février 2008 |
| ◆ Jehannin veuve Motel Odette | 3 février 2008 |
| ◆ Benoit Roger | 9 février 2008 |
| ◆ Hebrard veuve Le Berre Anne-Marie | 15 février 2008 |
| ◆ Delareux veuve Douce Camille | 18 février 2008 |

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| ◆ Deharvengt veuve Gandon Louise | 25 février 2008 |
| ◆ Aine Edmée | 29 février 2008 |
| ◆ Guillerme veuve Le Gac Alice | 10 mars 2008 |
| ◆ Decez veuve Heuckeroth Nicole | 12 mars 2008 |
| ◆ Blanc épouse Landa Christiane | 12 mars 2008 |
| ◆ Chantereault Georges | 19 mars 2008 |
| ◆ Macina veuve Casas Alessandrina | 25 mars 2008 |
| ◆ Lajugie Serge | 26 mars 2008 |
| ◆ Debeausse Jules | 29 mars 2008 |
| ◆ Blancher veuve Petitjean Marie | 1 ^{er} avril 2008 |
| ◆ Allary Michel | 4 avril 2008 |
| ◆ Rouby Madeleine | 8 avril 2008 |
| ◆ Ollivier épouse Berne Françoise | 10 avril 2008 |
| ◆ Goutry veuve Buisson Hélène | 13 avril 2008 |
| ◆ Lulle veuve Petitpain Jeanne | 7 mai 2008 |
| ◆ Gelot Suzanne | 9 mai 2008 |
| ◆ Popieul José | 14 mai 2008 |

Mariages

| | |
|---|-------------------------------|
| ◆ Grob Éric et Tuil Éliane | 1 ^{er} décembre 2007 |
| ◆ Hassouni Hicham et Aubert Christelle | 26 janvier 2008 |
| ◆ Kayaalp Metin et Durmus Ceylan | 15 février 2008 |
| ◆ Millinaire Jérôme et Vandenabeele Anne-Laure | 28 février 2008 |
| ◆ Chastain Alexandre et Le Bronnec Gaëlle | 3 mai 2008 |
| ◆ Jellouli El Mehdi et Zaoui Ahlame | 3 mai 2008 |
| ◆ Briant Franck et Pereira Tracana Mariana | 10 mai 2008 |

Espace réservé à l'expression des Conseillers municipaux appartenant aux listes d'opposition.

Cette page est une tribune libre. Bien entendu, les textes remis par les groupes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Ensemble au Mesnil

Fidèles à votre vote, nous continuons à défendre nos idées et notre programme. Encouragés par de nombreux habitants qui se regroupent pour nous soutenir, pour faire des propositions constructives sur les sujets d'actualité et pour faire part de leurs mécontentements, de leurs besoins non satisfaits et de leurs inquiétudes, nous sommes mobilisés pour que :

- ◆ les problèmes de crèche, de centre de loisirs, de garderie et PIJ (point information jeunesse) soient enfin traités comme ils devraient l'être, c'est-à-dire, par un projet exhaustif et durable, digne de notre temps où, n'en déplaise à certains, les mesniloises travaillent,
- ◆ la mauvaise situation financière de

notre commune soit reconnue et qu'au lieu de dépenser plusieurs millions d'euros à vouloir faire un centre culturel et événementiel à la ferme de Beaurain, on se préoccupe instamment de récupérer les 750 000 € de son achat inconsidéré,

- ◆ les nouveaux risques liés aux modifications de circulation, à Rodon par exemple, soient rapidement mais, contrairement au passé, professionnellement pris en compte,
- ◆ les conséquences des réalisations, de logements sociaux ou non, Avenue de Breteuil, Marnière de Rodon, pour

lesquelles nous avons voté d'autant plus favorablement que nous, nous les avons annoncées dans notre programme, soient anticipées compte-tenu des impacts significatifs (1500 habitants de plus d'ici 4-5 ans) sur les sujets ci-dessus, les écoles, les parkings et les transports.

Nous pensons que ces sujets sont essentiels, non partisans. Ils relèvent vraiment du conseil municipal dans son ensemble sachant que la gestion quotidienne est bien assumée, en particulier, par les personnels de la Mairie.

Jean-Pierre Derain, Alain Réminiac

Le Mesnil en Mouvement

En mars, près de 60 % des mesnilois ont dit leur désir d'une autre politique pour notre ville, et pourtant...

La "majorité" ne se décide toujours pas à vous associer à la gestion de notre commune ! Pas question de mettre en place des comités de quartier ou un conseil municipal des jeunes, ni d'organiser périodiquement des réunions publiques pour rendre compte de son travail. Pourtant Monsieur Créno prétendait avoir "entendu votre souhait d'être mieux associés aux décisions et à la vie municipale" et promettait de "mettre en place les moyens pour y répondre".

L'absence de vraie politique communale en faveur de la petite enfance est toujours patente ! Certes on va peut être "pérenniser" les quelques places de la crèche, mais nous savons bien que cela n'est pas suffisant et qu'il y est urgent d'améliorer les conditions d'accueil des assistantes maternelles pas assez nombreuses, et de diversifier les modes d'accueil, sinon la garde des très jeunes enfants risque de rester encore longtemps un vrai casse tête pour leurs parents.

La situation économique du Mesnil et le départ des entreprises n'inquiètent pas la "majorité" qui, au lieu de nommer un adjoint qui aurait eu pour mission de mettre en œuvre un programme local de sauvegarde et de développement des activités, supprime même la commission "vie économique" qui existait durant le précédent mandat !
La "majorité" endort une nouvelle fois les Mesnilois !

Dominique Dario, Christian Mazé,
Emmanuelle Betoulle,
Thierry Vandecasteele

Août

♦ **Juillet et août : Club de bridge** ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi pour les tournois de régularité

♦ **Du 2 au 10 :** camp louveteaux et jeannettes

♦ **Du 16 au 30 :** camp scouts et guides

♦ **Du 7 au 31 :** camp compagnons au Sénégal

♦ **Du mercredi 20 au vendredi 12/9 :** Reprise des inscriptions au **CLC** (horaires et jours d'ouverture au 01 34 61 99 30)

Septembre

♦ **Mardi 2 :** commémoration de la Libération à la Malmedonne avec l'**Amicale des Anciens combattants et victimes de guerre**

♦ **Samedi 6 :**
- **Forum des associations** de 10h à 17h aux tennis couverts
- **visites** de Notre-Dame de la Roche (15h) et du Skit du Saint-Esprit (16h) par le **Syndicat d'Initiative**

♦ **Lundi 8 et mardi 9 :** inscriptions en fin d'après-midi après les tournois (TCM)

♦ **Du 6 au 21 :** tournoi **Open de tennis**

♦ **Jeudi 11 :** réunion d'information **FCPE** dans les communs du Château (écoles et collège) à 20h45

♦ **Samedi 20 :** réunion du **cercle philatélique** au **CLC** de 10h à 12h

♦ **Samedi 20 et dimanche 21 :** Journées du Patrimoine au château-mairie :
- mini-concerts par les **Choeurs du Mesnil Saint Denis** et exposition "**les chefs d'œuvre des Meilleurs Ouvriers de France**" (samedi : 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h) ;
- au **château de la Madeleine** à Chevreuse : campement médiéval avec Le cercle des 4 Arthur ;
- dans tout le **Parc naturel régional** : différentes manifestations et expositions - programme détaillé sur www.parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09

♦ **A partir du samedi 20 :** **exposition de photos** luchonaises de Tim Bateman (ancien Mesnilois) au **Syndicat d'Initiative**

♦ **Dimanche 21 :**
- concours annuel de **pêche** à l'**étang des Noës**, pour les adultes (inscriptions à partir de 7h), pour les jeunes (inscriptions à partir de 13h)
- Et par l'**association de défense des Hameaux du Mesnil Saint Denis**, le matin (10h) **promenade guidée** vers l'église de Lévis-Saint-Nom et le château des Ambésys suivi d'un pique-nique et l'après-midi (14h) promenades vers l'abbaye de Port Royal et/ou Notre Dame de la Roche (renseignements : 01 34 61 43 78)

♦ **Du lundi 22 au lundi 6/10 :** **exposition "les mots d'ani-maux"** à la **bibliothèque** Léon Bobin

♦ **Samedi 27 et dimanche 28 :** **Virades de l'Espoir**

- **sam. 27 :** 18h **Ballet aquatique** Aqualys à la piscine ; **soirée musicale** au Pub L'Omnia

- **dim. 28 :** 9h parc du château **Grand Cross familial** ; 9h parking du château : départ **balade moto** encadrée par les clubs des Motards en balade et BMW IDF (renseignements : Hélène au 06 79 32 20 29) ; 11h - 18h parc du château : **baptêmes moto, quad, side-car, T-Rex**, voitures anciennes et américaines, diverses démonstrations et expositions - restauration, spectacles, animation, kermesse, tombola (17h), lâcher de ballons (17h30)

♦ **Dimanche 28 :**
- **visite** du Skit du Saint-Esprit (15h) par le **Syndicat d'Initiative**
- **Virade de l'Espoir** au château de la Madeleine à **Chevreuse** pour "**vaincre la mucoviscidose**" (renseignements : 06 81 93 42 39)

Octobre

♦ **Mercredi 1^{er} :** - **comptines à la bibliothèque du CLC** Stéphanie Fleury, conteuse du Vent d'Avril - thème "les saisons"
- reprise des activités de **Mesnil découverte** - renseignements et programme au 01 34 61 25 39

♦ **Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 :** 24^e **Enduro de carpes** (40h) à l'Étang des Noës - (remise des coupes à 11h30)

♦ **Samedi 4 :**
- 20h30, **pique-nique** commun suivi de la présentation des camps d'été à la **salle paroissiale**
- concert de la chorale "L'air de rien" salle polyvalente des Essarts-le-Roi à 20h30

♦ **Dimanche 5 :** 12^e **rallye pédestre du Parc** vers Forges les Bains (renseignements 01 30 52 09 09)

♦ **Samedi 11 :** **visites** de Notre Dame de la Roche (15h) et du Skit du Saint-Esprit (16h) par le **Syndicat d'Initiative**

♦ **Samedi 11 et dimanche 12 :** Dans le cadre du jumelage, **accueil de la délégation de Hankensbüttel** avec baptême du square de la poste et du foyer du CLC en l'honneur de nos amis allemands.
19h00 : concert à l'église par les Choeurs du Mesnil Saint Denis - répertoire e.a. "Otto Kauffmann"

♦ **Dimanche 12 :**
- de 8h à 18h : brocante de la **Saint-Denis**, fête foraine et buvette sur la pelouse de l'église du Mesnil par le **Comité des Fêtes**
- 11h : messe de rentrée "**scouts**" à l'église du Mesnil

♦ **Jeudi 16 :** tournoi interne de **bridge** à la salle de jeux à 13h30

♦ **Du 16 au 19 :** visites spécifiques, circuits découvertes, expositions pour les **Journées des métiers d'art** dans le **Parc naturel régional** (renseignements 01 30 52 09 09)

♦ **Samedi 18 :** réunion du **cercle philatélique** au **CLC** de 10h à 12h

♦ **Dimanche 19 :**
- **Choco-théâtre** pour les 18 mois à 5 ans Compagnie Le chat Perché "**Mon ballon, mon ballon**" au **CLC** à 16h.
- Foire médiévale de la **Saint-Simon** à **Châteaufort (de 11h à 18h)**.

♦ **Dimanche 26 :** **visites** de Notre Dame de la Roche (15h) et du Skit du Saint-Esprit (16h) par le **Syndicat d'Initiative**

Novembre

♦ **Samedi 8 :** **visites** de Notre Dame de la Roche (15h) et du Skit du Saint-Esprit (16h) par le **Syndicat d'Initiative**

♦ **Samedi 8 et dimanche 9 :** 3^e **forum "Eco-habitat"** au **Moulin d'Ors** à Châteaufort - stands, conseils d'architectes (renseignements 01 30 52 09 09)

♦ **Mercredi 12 :** **comptines** à la **bibliothèque** du CLC Stéphanie Fleury, conteuse du Vent d'Avril - thème "les sorcières"

♦ **Du mardi 18 au samedi 22 :** **exposition "le point compté"** à la **bibliothèque** Léon Bobin

♦ **Samedi 15 :** réunion du **cercle philatélique** au **CLC** de 10h à 12h

♦ **Samedi 15 et dimanche 16 puis 22 et 23 :** **Ateliers d'artistes portes ouvertes** **Hélium** - dans le PNR (renseignements 01 30 52 09 09)

♦ **Samedi 22 :** groupe **Deskomp** au **CLC** à 20h30

♦ **Dimanche 23 :** **conte musical pour enfants** de 3 à 12 ans Compagnie Cap Musique "**Va Vire Vole**" au **CLC** à 15h

♦ **Samedi 29 :** **veillée** de Noël "**scouts**" de 18h30 à 22h30

♦ **Dimanche 30 :**
- **marché de Noël "scouts"** devant l'église du Mesnil
- **visites** de Notre Dame de la Roche (15h) et du Skit du Saint-Esprit (16h) par le **Syndicat d'Initiative**